

COMMUNIQUE

NAO TRM : TREMPLIN VERS LA GALERE SUITE....

La troisième réunion sur les NAO 2018 Transports Routiers de Marchandises s'est tenue le 19 février. Les parties patronales ne prenant pas en compte, ni la pénurie de salariés dans le secteur, ni le manque d'attractivité des métiers, sont revenues à la table de négociation avec les mêmes mandats qu'en janvier soit 1,2% sur tous les coefficients.

Pour la Fédération Nationale des Transports et de la Logistique FO-UNCP, cela n'est franchement pas assez.

Les coefficients n'ont eu que 0,6% d'augmentation depuis 2015. Les salaires sont donc loin d'être attractifs. Une publicité récente de la FNTR dans un journal régional disait « devenez conducteur routier, métier où l'on voit du pays, l'on rencontre des gens et on gagne bien sa vie. » Ce que la PUB ne dit pas « *en fait de voir du pays, maximum grand régional, voir des gens oui mais qui n'ont aucune considération pour le routier dernière roue de la chaîne, bien gagner sa vie oui mais à condition d'accepter de faire de nombreuses heures, avec des horaires qui peuvent passés de jour/de nuit...et surtout risquer son permis personnel tous les jours.* »

Les taux proposés par les parties patronales sont inférieurs à l'augmentation du SMIC et inférieurs à l'inflation alors qu'elles vont profiter d'allègements de cotisations supplémentaires (environ 10 points d'économie par les allègements et suppressions de cotisations sociales).

Parce ce que nous savons à la FNTL FO/UNCP que l'effort sur les salaires et l'attractivité ne pourra se faire en une seule fois, nous demandons une augmentation minimale de 1,5 % sur l'ensemble des coefficients et catégories. Cet effort devra bien sûr être prolongé dans les années futures.

Les demandes de la Fédération Nationale des Transports et de la Logistique FO-UNCP n'ont pas été prises en compte. Elles portaient sur la rémunération bien sûr mais également :

- Sur la suppression des différences de la valorisation de l'ancienneté suivant la catégorie ouvrier/employé,
- Sur la suppression des jours de carence conventionnelle,
- Sur l'obtention de journées enfants malades,
- Sur la mise en place progressive d'un 13ème mois conventionnel.
- Un véritable permis professionnel.

A une période où la partie patronale met en place des actions de recrutement sur l'ensemble du territoire avec TREMPLIN, épaulée en cela par l'OPCA & Transports et Services sans aucun accord du Conseil d'Administration, pense-t-elle vraiment attirer les jeunes avec des rémunérations conventionnelles au SMIC, une vie familiale pratiquement inexistante, la mise en jeu de leur permis personnel chaque jour.

Devant ce complet déni de la situation dans la branche, que nous pensons voulu, la Fédération Nationale des Transports et de la Logistique FO-UNCP a décidé de ne plus participer aux négociations paritaires du secteur Transports Routiers de Marchandises.

La réunion de la dernière chance sur les NAO se tiendra le 6 mars 2018. Nous savons de source sûre que Géodis, filiale de la SNCF, bloque la négociation salariale. Nous en appelons donc à la Ministre de tutelle Mme Borne. Après cette date et sans avoir obtenu de véritables avancées sur le pouvoir d'achat et l'attractivité des métiers de la branche, la Fédération Nationale des Transports et de la Logistique FO-UNCP prendra toutes ses responsabilités.

Paris le 21 février 2018.

Le Secrétaire Général,

Patrice CLOS.

